

TCGS - Procès-verbal de l'assemblée générale du 26 janvier 2018

Liste des personnes présentes:

Membres du comité: M. Stéphane Werly (président), M. Jean-Claude Immer (trésorier), Mme Christelle Immer (responsable juniors et secrétaire), M. Kourosh Canellini (responsable tournois) et M. Christian Studer (co-responsable manifestations)

Conseiller administratif: M. Laurent Jimaja

Délégué du Conseil municipal: M. Pierre Eckert

Membres du TCGS: M. Hervé Humbert-Droz, M. Thanh Bui, M. Pierre-André Pauli, Mme Lucette Burgher, M. Patrick Ruffieux, M. Maxime Ruffieux, M. Dominique Rey, Mme Yolande Dailly, M. Slobodan Relic, Mme Stéphanie Nguyen, Mme Céline Romanens, M. Kristofer Jayez, Mme Marijana Lee, Mme Hedy Roesch, M. Werner Roesch, M. Daniel Rosen, Mme Ruth Kossi, M. Georges Comelli, Mme Cicely Wulf, Mme Kiyuko Lisuka, M. Eric Steiner, M. Bernard Favre, M. Pasquale de Cesare, M. Michel Monnera, Mme Christine Cornwell, M. Manu Movilla et M. Rolph van der Hoeven

Liste des personnes excusées:

Conseillers administratifs: M. Jean-Marc Comte et M. Bertrand Favre

Délégué du Conseil municipal: M. Matthieu Steiner

Membres du comité: M. Valentin Zeberli (vice-président et co-responsable manifestations) et M. Pierre Musy (responsable interclubs et responsable du site Internet)

Membres du TCGS: M. Marwin Martin, M. Kaiat Martin, Mme Porn Martin, Mme Nathalie Martin, Mme Emily Tombet, M. Stefan Tombet, M. John Whitelaw, Mme Elena Sobakina, Mme Emilie Roux, Mme Eliane Belser, M. Patrick Belser, M. Pascal Kissling, M. George Kurian, Mmet Grace Kurian, M. Didier Salvan, M. Jean-Paul Neuraz, M. André-Luc Jeandet, M. André Thévenoz, Mme Michelle Escobar, M. Julien Suard et M. Rashid Boussahia

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 3 février 2017
2. Rapport du président
3. Rapport du trésorier
4. Rapport du responsable interclubs
5. Rapport de la responsable juniors
6. Rapport du responsable tournois
7. Rapport du responsable manifestations
8. Rapport des vérificateurs aux comptes
9. Approbation des rapports présentés et des cotisations 2018
10. Election du président
11. Election du comité
12. Election des vérificateurs aux comptes
13. Modification des statuts
14. Propositions individuelles
15. Divers

Le président ouvre la séance à 18h35.

Il remercie M. Laurent Jimaja (Maire du Grand-Saconnex), M. Pierre Eckert (Délégué du Conseil municipal), M. Stéphane Lambelet (ancien président du TCGS) et M. Hervé Humbert-Droz (ancien président du TCGS), ainsi que les membres, pour leur présence.

Le président souhaite placer le point 13 de l'ordre du jour avant le point 10. Cette proposition est adoptée.

Mme Céline Romanens et M. Stéphane Lambelet se présentent comme scrutateurs.

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 3 février 2017

Les membres approuvent ce procès-verbal à l'unanimité.

2. Rapport du président

Monsieur le Conseiller administratif, Monsieur le Délégué du Conseil municipal, chers membres,

Le comité vous accueille avec grand plaisir ce soir pour cette assemblée générale.

Cette année, mon rapport sera plus bref. En effet, comme vous avez pu le constater, dans l'ordre du jour, les responsables tournois et manifestations présenteront désormais leur rapport.

Avant de revenir sur le déroulement de l'année 2017 au sein de notre club, je remercie les membres du comité de leur dévouement pour le TCGS, sachant qu'il n'est pas tout le temps facile pour des bénévoles de s'engager. A cet égard, M. Fabrice Razafimahefa a démissionné du comité au 30 juin 2017 en raison de ses obligations professionnelles. M. Pierre Musy le supplée dans sa fonction depuis cette date.

Ma profonde gratitude va à M. Jean-Marc Boccard qui continue de sponsoriser notre Open via son entreprise. Son enthousiasme communicatif, ses messages toujours bienveillants et optimistes et sa constante bonne humeur sont vraiment appréciés.

Merci à M. Eric Steiner, à l'initiative de l'achat de bancs pour déposer nos sacs de tennis.

Mes remerciements vont également à la commune, aux autorités comme aux personnes qui interviennent sur le site.

Je sais aussi gré à certains membres pour leur aide précieuse lors des permanences de l'Open et pour les remarques constructives qui sont adressées au comité.

Si je ne devais retenir qu'un seul fait marquant, c'est la remise, le 12 janvier dernier par le Conseil administratif, du mérite saconnésien 2017, une distinction destinée à récompenser une personne habitant la commune, un club ou une société du Grand-Saconnex qui s'est particulièrement distinguée entre le 1^{er} novembre 2016 et le 31 octobre 2017 dans les domaines artistique, sportif, humanitaire ou autres. C'est un grand honneur et une fierté immense pour notre club et je remercie encore au nom de nous tous, les membres, la commune. J'invite les membres à regarder le reportage de Léman Bleu du 12 janvier 2018 consacré à notre club: <http://www.lemanbleu.ch/replay/video.html?VideoID=33871>.

2018 sera une grande année pour notre club, qui célébrera ses 40 ans, le samedi 16 juin. Je vous rappelle encore une fois cette date. Un membre, Lionel Gonon, s'est proposé de nous aider. Le comité avait agendé une séance le 11 janvier 2018 pour recevoir des photos du club de la part des membres. Il a été déçu de constater que personne ne s'est déplacé.

Il faut encore préciser qu'en 2017, Marwin Martin a rempli les formalités nécessaires pour le renouvellement de sa patente l'autorisant à gérer le restaurant.

Le club a signé un contrat de gérance libre avec Nathalie Martin, en vigueur depuis le 1^{er} avril 2017. Elle ouvrira le restaurant du 1^{er} avril au 30 octobre 2018.

Depuis cette année, le comité a mis en place un système d'autocollants permettant d'identifier les membres ayant payé leur cotisation. Pour rappel, M. Thanh Bui avait proposé, lors de l'assemblée générale 2017, que les cartes de membre soient équipées d'un autocollant prouvant que la cotisation de l'année a bien été payée car, selon lui, certaines personnes jouent sans s'être acquittées de leur dû.

Le président tient à rassurer une partie des membres, s'agissant de la fermeture du club international de tennis. La vice-présidente de ce dernier, avait laquelle il s'est entretenu, lui a indiqué que l'ONU avait prolongé le bail du CIT jusqu'au 31 décembre 2020.

Enfin, le Président rappelle que seules les personnes disposant d'une heure sous la bulle peuvent avoir accès à cette dernière.

3. Rapport du trésorier

Monsieur le Président, Chers membres,

J'ai le plaisir de vous soumettre le rapport du trésorier pour la saison 2017.

Cette année, je vais vous proposer un rapport beaucoup plus complet, plus transparent, plus détaillé.

Comme vous pouvez le constater, le décompte a aussi évolué par rapport à celui présenté ces dernières années. En effet, lors de la dernière AG, une demande a été faite pour avoir un rapport plus lisible, plus clair et plus transparent. J'espère que ce format satisfera vos attentes et que je pourrai l'utiliser pour les années à venir.

Une autre requête a été formulée. Elle concerne les honoraires que votre trésorier perçoit. En effet, cela fait de nombreuses années que ce sujet revient sur la table. Alors je confirme une fois de plus que je suis indemnisé à hauteur de 2'000.- par année pour le travail effectué en tant que trésorier. Il est difficile de donner un montant à l'heure, mais sachez que celui-ci n'est pas très élevé au vu du nombre d'heures passées à travailler pour le club.

Nous avons d'ailleurs retrouvé le PV, datant de 1995, où M. Théraulaz, ancien président, avait proposé cette indemnisation de 2'000.-, ce qui avait été accepté. Vous remarquerez que le montant est toujours identique 23 ans plus tard.

En ce qui concerne le décompte, vous allez voir que les 2'000.- susmentionnés apparaissent dans la rubrique « secrétariat / comptable ». Au total, ce poste s'élève à 5'150.- pour l'année 2017. La différence représente le montant versé à notre secrétaire pour toutes les tâches liées au secrétariat, comme les envois des divers courriers, la facturation, les permanences téléphoniques, la mise à jour du fichier des membres, la préparation des nouvelles cartes, le PV des différents comités etc.... Cela représente exactement 126 heures de travail rémunérées à 25.- / heure.

La différence par rapport à l'année précédente n'est pas due à une augmentation des heures de travail, mais en 2016, nous avons relâché une provision de secrétariat de 2'000.- qui n'était plus utile.

Le montant de l'amortissement a augmenté par rapport à l'année précédente, car le club a acheté une nouvelle machine à café, qui sera amortie sur 3 ans.

En ce qui concerne le matériel de bureau, les frais de port ainsi que les divers ont légèrement diminué par rapport à l'année précédente.

Si on descend un peu dans le rapport, vous allez constater que j'ai divisé la rubrique juniors en plusieurs sous comptes. En effet, l'année dernière, il n'y avait qu'une seule ligne mentionnée juniors, alors que maintenant vous pouvez voir le montant que le club a encaissé pour les juniors (rubrique cours juniors); la rubrique salaire prof / moniteur est le montant que l'on a versé à nos entraîneurs. Vous pouvez aussi voir ce que le club a versé comme charges sociales, c'est-à-dire l'AVS, l'Assurance-Accidents et la LPP.

Les montants sont restés relativement identiques à l'année précédente avec une légère augmentation des revenus sur les cours juniors, due à une augmentation des participants aux cours. Le montant des salaires est aussi légèrement au hausse, mais ceci n'est pas dû à une augmentation salariale, ni au nombre d'heures données, mais simplement au fait qu'en 2016, nous avons encore reçu des subventions de la part du chômage vaudois pour avoir engagé Sophie.

En ce qui concerne les interclubs, les coûts ont aussi légèrement augmenté, car nous avons eu plus de matches à domicile, notamment grâce aux différents tours de promotion que certaines équipes ont fait pour monter à l'échelon supérieur.

Le total des frais que je viens de détailler, en incluant le club-house, n'a augmenté que de 300.- par rapport à l'année dernière, pour atteindre 39'300.-.

Les produits d'exploitation ont diminué par rapport à l'année dernière. En effet, si les cotisations estivales sont restées stables avec une diminution de 500.-, les locations de la halle gonflable ont diminué de 2'200.-. Il y a eu en effet un peu plus d'heures libres, principalement durant la journée, qui n'ont pas été relouées.

Les cotisations ainsi que les locations de la halle gonflable ont tout de même rapporté la somme de 99'840.-. Ce montant est celui utilisé pour le calcul de la rétrocession communale.

L'excédent de nos recettes pour l'année 2017 se monte à 60'554.88.-, en diminution de 4% par rapport à l'année précédente. Malgré cette diminution, cette somme, qui sera intégralement versée à la commune, représente plus de 60% des recettes et est donc en accord avec la convention qui nous lie à la commune.

Ci-après le détail des comptes de Bilan.

Pour les Actifs :

L'énorme diminution dans le compte de CCP est due à l'installation de notre nouveau système de gestion des membres. Chaque année, aux mois d'octobre / novembre, nous envoyons toutes les factures des cours juniors pour la saison allant de septembre à juin. Par contre, cette année, nous n'avons pas pu les envoyer en raison de la migration vers un nouveau logiciel de gestion des membres et facturations. En effet, nous avons un logiciel pour la gestion des membres qui était développé par l'ARGT, association régionale genevoise de tennis. Mais cette dernière a arrêté de faire la maintenance de ce programme et nous a conseillé de travailler avec une société qui s'appelle Plugin. Nous avons donc entrepris des démarches pour la mise en place de ce système, qui s'avère très bien. Cependant, nous avons dû faire la migration au moment où le club avait le moins de factures, voire pas de factures en suspens avec les membres, soit en novembre. Nous avons donc passé de nombreux soirées et week-ends avec le responsable du système Plugin et avons pu commencer à faire les premiers tests de factures avec le nouveau système fin novembre. Les tests n'ayant pas été entièrement concluants, nous avons dû faire quelques modifications et sommes maintenant prêt à envoyer les nouvelles factures.

Dès lors, nous n'avons pas reçu de paiement pour les cours juniors, ce qui fait que le CCP a diminué. Le montant que l'on a vu dans le compte de pertes et profits est celui qui provient des cours de septembre 2016 à juin 2017.

Concernant les autres comptes d'Actifs, le montant de la rubrique Débiteur concerne une facture que nous avons payée en avance pour les déclarations AVS de nos gérants du club-house et qu'ils nous remboursent à leur retour en Suisse. Le compte d'équipement a augmenté, car nous avons capitalisé la machine à café. Je rappelle que celle-ci sera amortie sur 3 ans.

Pour les Passifs :

Le compte créancier a diminué, car toutes les factures fournisseurs, sauf une, ont été réglées avant le 31 décembre 2017.

Ensuite, le compte passif transitoire a été divisé en plusieurs sous-comptes pour plus de transparence.

Dans le compte Tournoi, l'on trouve le montant que le tournoi a rapporté durant ces bientôt vingt ans d'existence. En effet, certaines années, le montant peut diminuer ou augmenter en fonction des inscriptions, des prix que l'on donne, des sponsors (j'en profite pour remercier encore Jean-Marc pour son sponsoring), etc...

Le compte de dépôt des cartes magnétiques est simplement le montant que les membres nous versent pour la carte magnétique. Ce montant étant une caution que l'on rembourse si le membre quitte le club, nous devons le garder dans les passifs au bilan.

La provision pour les juniors a diminué de 12'000.-, car durant l'année 2017 nous avons clôturé un dossier juridique avec une ancienne monitrice du club et avons utilisé les provisions créés à cet effet lors des trois dernières années.

Le compte provision manifestation est spécialement créé au fil des années afin de pouvoir organiser au mieux le 40^{ème} anniversaire. La provision a augmenté de 10'000.-: il s'agit de la subvention que la commune nous a versée durant l'année 2017, et nous la remercions pour cette subvention.

La provision club-house reste inchangée et sera utilisée pour des éventuels travaux de rénovation du club-house. Nous avons déjà entrepris des démarches pour changer la hotte de ventilation ces prochaines semaines, car celle-ci n'aspire plus comme il faut.

Le compte autres provisions a diminué de 5'500.-, car nous avons relâché les provisions que nous avions pour notre avocat, qui s'est occupé de notre affaire citée auparavant.

La rétrocession provisoire a diminué pour les mêmes raisons que le compte de CCP, vu que les recettes des juniors n'ont pas encore été encaissées pour la saison 2018.

Je vous remercie de votre attention et espère que le rapport a été suffisamment clair.

Jean-Claude Immer

Trésorier

4. Rapport du responsable Interclubs

Le président lit le rapport de M. Musy:

Mesdames, Messieurs,

Pour l'année 2017, le TCGS a présenté 6 équipes IC (5 équipes masculines et 1 équipe féminine).

- 1 équipe messieurs en 1L (capitaine Canellini)
- 2 équipes messieurs en +35 2L (capitaines Hunziker et Lambelet)
- 1 équipe dames en 1L (capitaine Immer)
- 1 équipe messieurs en 3L (capitaine Salvan)

- 1 équipe messieurs en +45 (capitaine Pauli)

Les résultats des équipes IC pour l'année 2017 sont bons.

L'équipe de 1L actifs a sauvé sa place en gagnant son match contre la relégation.

L'équipe de 3L actifs a gagné 2 matches et en a perdu 3.

Les femmes ont terminé premières de leur groupe et se sont ensuite inclinées au premier tour des promotions.

L'équipe 2L Seniors et les deux équipes 2L JS sont montées en première ligue.

Pour l'année 2016-2017, les entraînements d'hiver se sont déroulés le samedi du matin (08h00) jusqu'à au début d'après-midi (14h00). Les équipes actives bénéficient de la gratuité des courts. Seules les équipes actives ont eu droit à des terrains réservés durant la saison d'été.

S'agissant de la composition des équipes, le comité rappelle qu'il s'agit de tenir compte des objectifs compétitions, des effectifs, des affinités ainsi que des désirs de chaque joueur. A cela il est important d'intégrer les jeunes joueurs qui doivent effectuer leurs premières rencontres et expériences dans une équipe IC adulte. Cela engendre une certaine complexité

5. Rapport de la responsable juniors

Chers membres,

Durant l'année 2017, nous avons poursuivi le développement du programme kids tennis Swiss tennis au sein du club.

Plusieurs moniteurs du club (Fürer Cyril, Tualuke Yann, Fontolliet Timothée, Collardey Sophie et moi-même) ont suivi des cours de formation et de perfectionnement Jeunesse et Sport.

Sophie a organisé et géré deux tournois juniors. Ils n'ont pas remporté un grand succès dans toutes les catégories, les tableaux filles ayant dû être annulés. Pour attirer plus de participants, nous avons inscrit les tournois 2018 au circuit Honda de l'ARGT.

Nous avons organisé nos traditionnels stages d'été, qui ont bien marché ! Réservez déjà les dates pour cet été : les deux premières semaines de juillet et les deux dernières semaines d'août des vacances scolaires genevoises.

En ce qui concerne les interclubs juniors, c'est 4 équipes qui ont représenté les couleurs du club avec dignité. L'équipe des filles a dû être annulée, car notre numéro 1 était trop bien classée (je vous rappelle que le classement maximal est fixé à R4). Nous constatons quand même une diminution d'intérêt pour la compétition chez les filles. Notre groupe compétition se porte bien: tous les juniors compétitions ont pris au minimum un classement durant l'année, et cela grâce au travail et à la motivation de Sophie et de toute l'équipe des moniteurs.

D'ailleurs, plusieurs de nos juniors compétitions ont obtenu de bons résultats en 2017 :

Amandine Immer lors du tournoi du Levant à Versoix, à Vevey et à Meyrin et Alexandar Polic au championnat genevois d'été. Quant à Kilian Immer il a été sélectionné en cadre B dans la sélection genevoise.

Ces bons résultats sont le fruit d'un travail acharné des enfants, mais aussi de Sophie Collardey, qui sait les corriger et motiver avec tout son cœur et sa voix....

Je tiens par la même occasion à remercier Sophie, Timothée, Cyril, Yann, Amandine, Maxime, Fabrice et Christine pour leur engagement au sein du mouvement juniors. Merci pour votre attention.

6. Rapport du responsable tournois

Chers membres,

Les tournois qui se sont déroulées dans notre club sont les suivants: les traditionnels interclubs en mai et juin, un tournoi juniors (21-26 août), notre célèbre Open du 6 au 20 août, la prise en charge d'une partie du tableau du championnat genevois hommes R7-R9 début septembre, la matinée des doubles amicaux pour seniors dans le cadre du Club Tour Eté de l'ARGT le 29 juin 2017.

Notre club a encore mis à disposition le central pour un double-exhibition entre Marc Rosset et Patrick Muller et les gagnants des enchères pour l'association Théodora le mardi 22 août entre 18h et 19h.

A la veille de célébrer ses 40 ans, notre club a vu ses membres briller comme jamais sur les terrains genevois, romands et même suisses :

- Champions suisses de double 35+ : Slobodan Relic/Stéphane Werly
- Champions genevois de double : Julien Suard/Rashid Boussahia
- Champions genevois de double mixte : Christelle Immer/Jean-Claude Immer
- Championne genevoise de double : Cicely Wulf
- Vice-champion genevois R1-R3 : Cyril Furer
- Vice-champion genevois 16U : Aleksandar Polic
- Vice-championne genevoise de double : Christine Sautter
- Tournois genevois : Open du TCGS (Cyril Furer), Carouge (Cyril Furer), Dernière Neige Lancy (Kourosh Canellini), Tournoi du Levant (Amandine Immer)
- Tournois romands : Echallens (Sylvain Marguet), Chavanne-des-Bois (Fabrice Razafimahefa), Lavaux (Stéphane Werly), Coupe du Stade TCSL (Stéphane Werly), Tournoi des écureuils TC Romont (Stéphane Werly),

En 2018 : TCGS sera l'organisateur du tournoi Stan Wawrinka actif R1/R4 et R5/R9, le dernier week-end d'avril.

7. Rapport du responsable manifestations

Le président lit le rapport de M. Zeberli:

Chers membres,

L'apéritif d'ouverture du 12 avril 2017 a permis à une dizaine de courageux de s'affronter lors de matches de doubles, malgré la pluie continue. Il leur a aussi été offert les croissants, du jus d'orange et du café. Le comité réfléchit toujours à de nouvelles idées afin d'attirer plus de membres lors de ce premier événement de la saison. Le comité est bien entendu à l'écoute de propositions de formules de votre part.

Le président a participé à l'inauguration officielle des nouveaux terrains de foot du stade du Blanché qui a eu lieu le samedi 6 mai 2017 de 16h à 18h. Il avait prévu la mise à disposition d'un terrain avec un moniteur pour faire découvrir notre sport, activité qui a malheureusement été annulée en raison de la pluie.

La soirée d'été 16 juin 2017 a permis à une centaine de membres de se réunir autour d'un buffet thaï. L'organisation d'un loto a été visiblement très appréciée.

Quant à la soirée de clôture du 7 octobre 2017, environ 40 membres se sont réunis pour manger les spécialités de notre restaurant.

Pour finir, je reste toujours à l'écoute de nouvelles propositions, suggestions ou envies concernant l'animation de notre beau club et vous remercie grandement pour votre motivation et votre participation à ces différents événements.

8. Rapport des vérificateurs aux comptes

Mesdames, Messieurs,

Conformément au mandat que vous nous avez confié lors de la dernière assemblée générale, nous, soussignés, avons procédé le 22 janvier 2018 au contrôle des comptes du TCGS pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017.

Nous avons contrôlé l'exactitude des postes au bilan et effectué de nombreux sondages dans les comptes de recettes et dépenses. Nous avons constaté que le bilan et les comptes de pertes et profits concordent avec la comptabilité et que celle-ci est rigoureusement et régulièrement tenue.

L'exercice 2017 s'est soldé par un excédent de recettes de CHF 60'554.88.- qui est intégralement rétrocédé à la commune, conformément aux dispositions en vigueur.

La fortune du club se monte au 31 décembre 2017 à CHF 101'691.65.-.

Nous félicitons et remercions M. Jean-Claude Immer pour l'excellent travail accompli et la parfaite tenue de sa comptabilité.

Nous vous proposons d'approuver les comptes qui vous ont été présentés et d'en donner décharge au comité.

Grand-Saconnex, le 22 janvier 2018

Les Vérificateurs :

Steve Ducommun

Stephane Lambelet

9. Approbation des rapports présentés et des cotisations 2018

Tous les rapports présentés et le montant inchangé des cotisations pour l'année 2018 sont approuvés à l'unanimité.

10. Proposition de modifications des statuts soumise à l'Assemblée générale

Le Président explique les modifications proposées.

Art. 4 litt. a: sont membres actifs les membres qui pratiquent le tennis, utilisent les installations sportives et participent activement à la vie sportive du Club. Ces membres paient la pleine cotisation. Une cotisation réduite est prévue pour les apprentis et étudiants âgés de 16 à 25 ans.

Art. 4 litt. b: sont membres juniors les membres visés à la lettre a jusqu'à l'âge de 15 ans révolus. Ces membres paient une cotisation réduite.

Art. 4 litt. c: sont membres passifs les membres visés à la lettre a qui renoncent à pratiquer le tennis et à utiliser les installations sportives du Club, mais souhaitent néanmoins conserver leur statut de membre. Ces membres paient une cotisation réduite.

Art. 4 litt. d: sont membres honoraires les membres visés à la lettre a qui ont contribué de façon significative à la gestion et/ou au développement du Club. Ces membres obtiennent ce statut sur proposition du Comité et avec l'approbation de l'Assemblée Générale. Ils ne paient pas de cotisations.

Ces modifications sont adoptées à l'unanimité.

Art. 9 litt. h: supprimé (les lettres i et j deviennent respectivement les lettres h et i).

Ces modifications sont adoptées par 28 voix, un non et deux abstentions.

Art. 12 : Le comité est renouvelable par tiers à la fin de chaque exercice ; ceux de ses membres qui donneraient leur démission seront remplacés à la fin de l'exercice au cours duquel ils ont donné leur démission, quelle que soit la durée de leur mandat restant à accomplir.

Les membres du comité ne paient pas de cotisations.

Ces modifications sont adoptées à l'unanimité.

11. Election du président

Le comité propose M. Stéphane Werly à la présidence du TCGS. L'assemblée générale l'élit à l'unanimité pour 3 ans.

12. Election du comité

Sur proposition du comité, M. Jean-Claude Immer est réélu en tant que trésorier (3 ans), Mme Christelle Immer en tant que responsable juniors (3 ans), M. Valentin Zeberli en tant que co-responsable manifestations (2 ans), M. Christian Studer en tant que co-responsable

manifestations (2 ans), M. Pierre Musy est élu en tant que responsable du site Internet et responsable interclubs (1 an) et M. Kourosch Canellini en tant que responsable tournois (1 an).

Tous les membres du comité sont élus à l'unanimité.

En plus de sa qualité de responsable manifestations, M. Valentin Zeberli est élu vice-président.

M. Stéphane Werly conserve, en plus de la présidence, la charge de responsable club-house.

13. Election des vérificateurs aux comptes

Pour l'année 2018, les Vérificateurs aux comptes sont M. Lambelet Stéphane et M. Humbert Droz Hervé. La suppléante est Mme. Romanens Céline.

14. Propositions individuelles

Aucune proposition individuelle n'est parvenue avant l'assemblée générale.

15. Divers

M. Pierre-André Pauli veut savoir pourquoi le tournoi de l'Open n'apparaît pas dans le compte de pertes et profits. M. Jean-Claude Immer répond que les coûts restent au bilan pour ne pas rétrocéder 60% des recettes du tournoi à la commune. En effet, si les organisateurs du tournoi se donnent de la peine à chercher des sponsors, le comité ne trouve pas juste de reverser l'argent des sponsors directement à la commune.

Mme Céline Romanens remercie vivement Jean-Claude Immer pour son investissement et son travail pour la comptabilité du club.

Le Président clôture la séance à 19h50, remercie les personnes présentes, et les invite à boire le verre de l'amitié et à manger la traditionnelle fondue.

Le Grand-Saconnex, le 3 février 2018